MAIRIE

5, rue de la mairie
60400 - VILLE
Tél. 03 44 09 24 04

e-mail : mairie@villinfos.fr

A Ville, le 5 décembre 2024

INFORMATION

Objet : **Délégation de service public - Renouvellement du contrat d'affermage Assainissement - Commune de VILLE**

Suite à la consultation relative à l'affaire citée en objet, je vous informe que le contrat avec la société SUEZ EAU France SAS a été signé le **29 novembre 2024** et visé de la Sous-Préfecture en date du **5 décembre 2024**.

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la notification de la présente pour former un recours pour excès de pouvoir contre cette décision auprès du Tribunal administratif d'Amiens.

Conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants et R 551-7 du Code de justice administrative, un référé contractuel peut également être introduit auprès du Tribunal administratif d'Amiens : soit au plus tard dans le délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat ; soit au plus tard six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en l'absence de publication de l'avis d'attribution.

Le Maire, Philippe BARBILLON